

## LA REGLEMENTATION DES PRIX

Depuis qu'une plainte générale s'est élevée sur la cherté de la vie, l'opportunité d'une intervention du gouvernement fédéral a été sérieusement considérée à plusieurs reprises et cette intervention si elle se manifeste se traduira par une réglementation des prix après enquête des autorités compétentes.

Il a été question aussi de l'achat par le gouvernement de la récolte de blé dans le but d'établir un prix stable à l'abri de toutes les fluctuations de la spéculation. Cette mesure serait en effet un moyen préventif de hausse injustifiée, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

## LA POUDRE DE RIZ

Les épiciers ont une occasion excellente de s'adjoindre le commerce de poudre de toilette en vendant de la farine de riz. Cela leur sera facilité par le fait que la majorité des poudres de toilette, d'après un rédacteur du Journal de l'Association Médicale Américaine, sont dangereuses pour les yeux. Beaucoup de préparations de poudres de toilette sont responsables de l'inflammation des yeux. Un grand nombre de femmes se plaignent que leur vue est brouillée, qu'elles ne peuvent lire ou fixer quelque chose pendant longtemps et que leurs paupières les brûlent parfois de façon intolérable.

Beaucoup de poudres de toilette, connues sous le nom de "Poudre de Riz", contiennent en addition à la poudre de riz, d'autres ingrédients qui irritent les membranes délicates de l'oeil. Seize échantillons de poudres dénommées "poudres de riz", furent récemment analysées et deux seulement furent reconnues être composées entièrement de riz; six d'entre eux ne contenaient pas du tout de riz.

Les femmes qui sont habituées à faire usage de la poudre pour le visage devraient être très particulières dans le choix de préparations reconnues comme pures et exemptes de substituts dangereux. En appliquant la poudre de toilette, il est préférable d'employer un linge et de frotter la poudre sur la peau plutôt que de se servir d'une houpette, car par cette dernière, la poudre forme poussière et se loge sur la cornée humide de l'oeil.

Les larmes qui en résultent transforment la poudre en une matière glutineuse qui se loge derrière sur la rétine et produit les troubles que nous signalons plus haut. Depuis que les articles de toilette ne tombent plus sous les lois fédérales concernant les produits alimentaires et pharmaceutiques, ils peuvent être facilement truqués et falsifiés.

## HYGIENE INDIVIDUELLE

Voilà un point qui devrait attirer constamment notre attention et qui est de nature à réduire de beaucoup les maladies qui affligent l'humanité. Le Département d'Hygiène de New York a ouvert récemment une enquête sur les maladies infectieuses et leurs causes et en est arrivé à attribuer quantité de cas au manque de propreté des mains. Dans son rapport, il estime que "si la race humaine apprenait à ne pas porter les mains maculées à la bouche, le nombre des maladies se trouverait considérablement réduit." Nous avons plus ou moins constamment des germes d'infection sur nos mains et quand nous portons ces dernières à la bouche nous nous inoculons les pires virus. Beaucoup de per-

sonnes mouillent leurs doigts avant de compter l'argent, de tourner les pages d'un livre ou faire quelque autre geste similaire. L'infection se trouve donc inoculée à l'objet manié, et n'attend que le geste inconscient d'une autre personne pour être conduit par la main jusqu'à la bouche et accomplir ses douloureux ravages."

Il y a, sans nul doute, beaucoup de vérité dans cela. S'il nous était possible avec un peu d'attention d'éviter cette possibilité d'infection par le canal des mains, nous nous en trouverions certainement beaucoup mieux. Les marchands-détaillants sont particulièrement exposés à ce danger et à en menacer les autres s'ils ne prennent pas les précautions voulues. Le Département d'Hygiène des Etats-Unis formule les règles personnelles suivantes que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, de suivre :

Se laver les mains immédiatement avant de manger, avant de manipuler, préparer ou servir des produits alimentaires, et après avoir touché tout ce qui est sale ou poussiéreux.

## LA COMPAGNIE "OGILVIE FLOUR MILLS"

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie "Ogilvie Flour Mills" qui a eu lieu le 12 courant les directeurs de celle-ci ont présenté un rapport très intéressant et encourageant.

Dans ses commentaires sur le rapport de l'année, M. W.-A. Black, le vice-président de la compagnie, déclara que, tandis que les recettes étaient à peu près de 25 pour cent sur le stock régulier, le montant des opérations était à peu près de 18 pour cent.

"Bien que nous ne fûmes pas, cette année aussi heureux dans la vente de notre blé qu'en 1915, a-t-il ajouté, nous avons néanmoins été assez chanceux dans nos achats. Nous avons aussi profité largement des surcroûts que nous avons accusés dans nos revenus qui ne ressortaient pas directement de nos transactions sur le blé."

M. C.-R. Hosmer, le président, donna à ce sujet d'intéressantes statistiques. Il déclara que 21 nouvelles bâtisses avaient été construites au cours de l'année et que la compagnie possédait maintenant 163 élévateurs qui pouvaient contenir 5,385,000 boisseaux.

Le rapport de la compagnie indique également que l'Ogilvie a actuellement un actif de \$4,288,878 et un passif de \$1,848,861, ce qui lui fait un surplus de \$2,440,017. L'an dernier l'actif fut de \$3,146,451, le passif de \$838,379 et le surplus, en conséquence, de \$2,308,072.

La compagnie a accusé son plus fort surplus cette année sur les inventaires qui furent de \$1,460,872, comparativement aux \$694,452 de l'an dernier.

On pourra comparer l'actif et le passif de la compagnie au cours des deux dernières années, à la lecture du tableau ci-dessous :

	1916.	1915.
Compt. pay. . . . .	\$1,628,611	\$ 718,129
Int. et div. . . . .	220,250	120,250
Fonds de p. . . . .	115,000	100,000
Actions . . . . .	2,250,000	2,250,000
Stock priv. . . . .	2,000,000	2,000,000
Stock rég. . . . .	2,500,000	2,500,000
Compt. cour. . . . .	1,250,000	1,250,000
Compt. . . . .	846,330	512,060
<b>Total . . . . .</b>	<b>\$10,910,192</b>	<b>\$9,550,440</b>